

Texte de lever ou de baisser de rideau

Cher public, cette déclaration nous concerne toutes et tous.

Dix ans après la réforme des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage, force est de constater que les seules victimes de cette réforme ont été les salarié(e)s intermittent(e)s. Son application a eu les conséquences désastreuses que nombre d'entre-nous anticipaient et dénonçaient déjà à l'époque, sans pour autant réduire les injustices d'un régime d'assurance chômage s'éloignant de plus en plus des principes fondamentaux de la solidarité interprofessionnelle. De nouvelles négociations de la Convention UNEDIC vont commencer dès septembre prochain. Ces négociations doivent, en principe, être bouclées fin 2013 au plus tard.

Il est donc URGENT pour chacun d'entre-nous, artistes, techniciens, mais aussi spect(ac)teurs, et citoyens, de nous mobiliser tous ensemble pour manifester notre attachement à la solidarité interprofessionnelle et de refuser, dès à présent, le cadre idéologique que le MEDEF et certains « partenaires » sociaux souhaiteraient imposer à ces négociations : celui d'une casse sans cesse plus grande des droits sociaux de tous les salariés au nom d'une soi-disant « flex-sécurité ».

En ce qui concerne les intermittents du spectacle, nous réaffirmons la nécessité que ces négociations s'ouvrent sur la base des revendications unitaires défendues par le Comité de Suivi :

- Annexe unique, artistes et techniciens ;
- Date-anniversaire (507 heures en 12 mois, avec indemnisation sur 12 mois) ;
- Plafonnement du cumul salaires et indemnités ;
- Prise en compte des heures d'enseignement et d'heures

- faites au régime général ;
- Rétablissement des règles non discriminatoires sur les congés maternité et maladie.

Chacune de ces préconisations avait déjà été revendiquée en 2004 par le groupe socialiste. Alors député, François Hollande avait même tenu à assister et à soutenir la première conférence de presse du Comité de Suivi à l'Assemblée Nationale, le 25 février 2004. Aujourd'hui, les ministres en charge du dossier (Aurélie Filippetti pour la culture et Michel Sapin pour le travail) ont pris des engagements sur le maintien des annexes, mais pas sur leur contenu ! Les ministres de Chirac, de Sarkozy, n'avaient pas fait autre chose... Nous sommes en droit de revendiquer d'urgence auprès de ministres socialistes un positionnement politique et idéologique d'une autre nature et de flécher les futures négociations. Nous leur demandons une réponse claire et précise sur ce sujet, en particulier à Michel Sapin, à qui il reviendra au final de signer (ou non) ce protocole d'accord.

Soyons nombreux, solidaires et mobilisés pour des actions nationales, partout en France dès maintenant, afin que, à l'ouverture des négociations en septembre, un vrai rapport de force pèse sur des décisions qui, en tout état de cause, risquent d'influer sur notre quotidien et de bouleverser nos vies...

Comité de Suivi 2013 : ADDOC (Association des cinéastes Documentaristes), CGT Spectacle, Coordination des Intermittents et Précaires, Fédération des Arts de la rue, Société des Réalisateurs de Films, Les Scriptes Associés, les scriptes LSA et les monteurs LMA, SUD Culture Solidaires, SUD Spectacle, Syndicat du cirque de création, Syndicat des Musiques Actuelles, SYNDEAC, TIPPI (Truquistes Infographistes de la Post-Production Image associés), UFISC, Union des créateurs lumière.